



DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

COMITE DE DIRECTION

Procès-verbal N°8

Réunion du Mardi 15 Mars 2022

Lieu : Siège du District de l'Eure

Président : M. Marc ROUTIER

Membres participants :

Mmes Karine PAIS - Nathalie YVELAIN

Mrs Jean-Luc GIFFARD – Pascal LEBRET - Jean-François MERIEUX – Daniel RESSE – Bruno FARINA – Nicolas CRIBIER - Johnny DELHOMME – Patrick GOSSE - Patrice LECHER – Arnaud SABLIERE – Eric MOERMAN, *membres du Comité de Direction*

Assistent à la réunion :

Mme Muriel FARCY, *Secrétaire du DEF*

M. Sauveur CUCURULO, *Conseiller du Président*

M. Jean-Pierre LEVAVASSEUR, *Conseiller du Secrétaire général*

M. Henri HAIRON, *Secrétaire honoraire du DEF*

M. Ludovic PERRE (CTRS)

M. Jacques FECIL, *Président de la CDA*

Absents excusés :

Mmes Bénédicte MOMBO, Sabrina CHARPENTIER,

Mrs Charles-Henri RAMARQUES, Pascal FOIRET, Radhouane M'BAREK, *membres du Comité de Direction*

M. Lionel BOLAND, *Président d'honneur du DEF*

Marc ROUTIER ouvre la séance et commence par adresser un message de soutien du Comité de Direction à notre ami Charles-Henri RAMARQUES, en espérant qu'il revienne au plus vite et en pleine forme.

1. Adoption du PV N°06 du Comité de Direction du 11/01/2022 et du PV N°7 du Comité de Direction Electronique du 27/01/2022

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal du CD du 11/01/2022 et le PV du CD électronique du 27/01/2022 sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

2. Les informations du président :

1. Point des licences :

« Avec 18878 licences dans l'Eure au 11/03/22, nous avons dépassé le chiffre de juin 2020 qui était de 18773. Bravo aux clubs, bravo à vous toutes et tous pour ce magnifique résultat que nous envie beaucoup d'autres sports et beaucoup d'autres districts. C'est le travail de vous tous au quotidien, dans les clubs d'abord, mais aussi grâce aux actions menées au district et les axes pris, par exemple, sur des disciplines différentes du football traditionnel (Foot Loisir, Futsal) qui contribuent à ce résultat. Le foot féminin contribue également à cette dynamique avec une progression constante des effectifs depuis maintenant plusieurs années. Continuons à rendre notre football attractif, donnons une belle image, prônons le fair-play et les belles attitudes plutôt que le résultat et nul doute que nous continuerons à le faire progresser. Merci aux bénévoles et aux salariés pour tout le travail mené. Les prochaines échéances sont les 19000 licenciés, sans doute cette saison et ensuite le record historique de 19780 de juin 2018, avant peut-être les 20000 licenciés. »



Evolution licenciés
DEF.xlsx

2. Arbitrage :

« Les arbitres n'ayant pas fourni de Pass Vaccinal au district n'étaient plus nommés. Ils le seront de nouveau à partir du week-end prochain (19 et 20/03). Ils sont au nombre de 15 (8 jeunes et 7 seniors).

L'examen du 5/03/22 a vu la réussite de 8 nouveaux arbitres potentiels.

Total de 23 arbitres de plus, c'est-à-dire près de 15%, ce qui devrait nous permettre de couvrir encore mieux les compétitions souhaitées. »

3. CNOSF :

« Le monde procédurier dans lequel nous vivons de plus en plus nous amène à ce que le district se retrouve devant le CNOSF pour une suspension de joueur que celui-ci conteste. Cette démarche onéreuse pour l'intéressé et son club a très peu de chance d'aboutir, la proposition faite par le CNOSF sera soumise à notre Comité de Direction et nous devons nous prononcer en tant que

membre dans quelques jours. Je tiens à remercier Pascal et Arnaud pour le très important travail administratif réalisé sur ce sujet et qui a permis de justifier, d'argumenter et de soutenir les décisions prises par nos commissions de discipline et d'appel. »

4. Point « Les Papillons » :

Un retour sur les changements réalisés dans la convention proposée par les Papillons est réalisé par Karine PAIS et Eric MOERMAN. L'association « Les Papillons » doit fournir au DEF la liste des communes avec lesquelles des contacts ont déjà été pris.

5. Commission Futsal :

« Une réorganisation profonde est à venir face aux problèmes rencontrés en cette saison à cause du COVID mais aussi à cause de la multiplication des compétitions Futsal.

Merci aux nombreux et différents acteurs engagés dans l'organisation du Futsal car malgré les difficultés, la gestion du Futsal n'a pas posé de problèmes pour nos clubs et c'est bien là l'essentiel. Avec ces augmentations du nombre d'équipes, du nombre de compétitions garçons et filles et le besoin sans cesse croissant de créneaux de gymnase, là où certaines collectivités ont de plus en plus de mal à nous en laisser, nous devons maintenant poser les choses pour repenser l'organisation générale de notre Futsal. J'ai demandé à Anthony CORDOBA et à son équipe de nous faire des propositions, qui vous seront présentées lors de notre prochain Comité de Direction du 24/05/22 afin qu'elles soient opérationnelles dès la saison prochaine. »

6. Finances :

« La pandémie semble un peu reculer. En tout cas les contraintes sont moins importantes pour pratiquer le football. Au plus fort de la pandémie, il y a quelques semaines, les clubs ont eu de grosses difficultés pour fournir des justificatifs COVID, lorsque les enfants étaient testés positifs ou lorsqu'ils étaient «cas contact» du fait de la saturation des services de santé. Afin d'entendre les difficultés rencontrées par nos clubs et de ne pas ajouter de problèmes supplémentaires, le Comité de Directeur décide la gratuité des forfaits pour les clubs ayant dû déclarer forfait sans pouvoir le justifier au plus fort de la pandémie».

Cette demande a été acceptée à l'unanimité par les membres du Comité de Direction.

7. Technique :

« Les présélections pour le stage régional d'entrée au pôle Espoir ont eu lieu et ont donné les résultats suivants pour les joueurs retenus :

- 22 Seine Maritime
- 7 Manche
- 6 Calvados
- 3 Orne
- 16 Eure

Ces 16 joueurs représentent 31% des joueurs pour 17% des effectifs.

Bravo à nos clubs pour la qualité de nos formations.

Bravo à Ludo et aux Techniciens du DEF pour la qualité de la sélection.
Finalement ce sont 9 joueurs sur 31 qui participeront au stage régional. »

8. Compétitions :

« Gaëlle BISSON, les techniciens et la commission féminine ont mené une réflexion sur une nouvelle offre de pratique féminine qui est présentée par Ludovic PERRE :



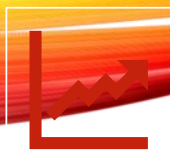
OFFRE DE PRATIQUE FÉMININE SAISON 2022-2023



RÉFLEXION SUR L'OFFRE DE PRATIQUE 2022-2023

- Sont répertoriés les clubs disposant à minima d'une équipe féminine pour la saison 2021-2022
- Chiffres basés sur la saison 2021-2022 avec l'idée d'aucun départ et d'aucune arrivée
- Sont vu comme potentiel club disposant d'une équipe dans la catégorie concernée ceux qui ont à minima le nombre de joueuses requis pour la catégorie -1 (ex : Foot à 4 → Sont sur lignés les clubs disposant de 3 joueuses)
- Attention il faut prendre en compte que parmi les équipes potentielles certaines joueront au niveau régional
- Suite à ces données, proposition de scénarios envisageables avec listes des avantages et des inconvénients

Nom du club	F. affilié	Nombres de licenciées										Total					
		U7	U8	U9	U10	U11	U12	U13	U14	U15	U16		U17	U18	U19	U20	Seniors
1 ANDELLE PITRES		3		1	1	2	2										9
2 A. S. COURCELLOISE	547556			1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	12
3 A.S.MANNVILLE-ST-HARIS-FOURNET	501800			1	1	3	1	3	5								12
4 A.M.S. ROUTOT	501665	2	1	1	2	2	2	9	1	3	2	1	3	14			41
5 C.S. BEAUMONTAIS	501887	2	1	2	13	2	7	1	3	4	1	6					42
6 C.S. LES ANDELYS	500853	1	4	1					1	3	2	2	1	10			25
7 CERC. A. PONT-AUDEMER	500244	2	5	1	1	1	1	3	4	7	5	7					36
8 E.S. DAMVILLE	501437	1	1	3	2	1	1	4	7	4	1	6					31
9 ENT. S. NORMANVILLE	524306	1	1	5	4	8	10	1					1	13			44
10 ENT. S. VALLEE DE L'ORON	547422	1	2	8	5	2	3	6	6	3	2	4	1	16			57
11 EVREUX FOOTBALL CLUB 27	554350	1	2	2	6	2	7	9	8	9	8	10	8	2	20		94
12 F. C. DOURMOIS NORD	553136	1	2	5	2	1	1	6	2	7							27
13 GARENNES-BELLE-LACOUTURE-BREUILLE	545584	2	1	2	1									17			23
14 F. C. GERSERS VEXIN-NORMAND 27	580566	1	1	2	2	8	10	10	5	8	1	2	8	5			57
15 F. C. SEINE-EURE	580532	1	1	5	4	7	1	6	1	3	1	1	8	8			38
16 F. C. VAL DE REUIL	515201	2	1	1	1	1	2	6	6	1	2	15	3	17			37
17 F.C. AVARAS-NORMANCOURT	541842	2	2	2	6	2	1	3	8	1	1			28			28
18 F.C. EURE MADRIE SEINE	552519													0			0
19 F. C. ERY-SEURE	545775	1	2	6	1	2	1	2						15			15
20 F. C. ILLERS-ÉVREUX	53270											2	1	15			20
21 F. C. SERQUIGNY-NASSANDRES	550888	2	3	7	4	2	2	9	8	6		2	20	65			65
22 F. C. ST MAICLOU-BULLEVILLE	537785												1	18			19
23 FOOTBALL ATHLETIC CLUB	550524	1	2	2	5	2	1							15			20
24 FOOTBALL CLUB DU PAYS D'OUNEBOURG	580745	1	6	4	5	2	10	5	1	6	3	3	2	25			30
25 FOOTBALL CLUB HENNEZIS VEXIN SUD	580442	1	2	1	1	1	3	6	2	3	1	1	1	1	2		26
26 FUSION CHARENTONNE SAINT ALBIN	582633	1	3	2	5	1	3	5	5	6	4			18			53
27 EQUIPEMENT JEUNESSES EPS FOOTBALL C	554413													0			0
28 LA CROIX VALLEE EURE F.	501726	3	3	2	1	1	2	1	2	1	3	2	20	41			41
29 LOUVERS F. C.	581461	3	1	2	3	1	4	1	9	2	1			27			27
30 N.F. NAVARRE F. C.	535839	1	1	2	1								1	19			25
31 PACY MENILLES RACING CLUB	563325	1	1	2	3	5	2	2	3	5	4	1	2	1	2		34
32 R. C. LERY	501750	2	2	3	4	3		1	1					13			29
33 ROMILLY PONT SAINT PIERRE F.C.	540624	1	1	4	8	3	2	2	1					22			22
34 S. C. BEVAUY	500296											1	1	3			21
35 S. C. THIBERVILLE	501413	1	2	3	5	6	3	6	6	3	12	6	6	4	2		63
36 SAINT SEBASTIEN F.	527047	1	3	3	3	10	6	4	4	8	5	9		2	58		58
37 ST MARCEL	525870	5	2	1	3	5	1	8	3	1	4	2		56			56
38 ST. DE PORTE NORMANDE VERNON	500362	2	2	5	1	3	5	1	1					20			20
39 U. S. RUGLES LYRE	582628	2	4	1	13	10	2	3	5	3	1	1	17	61			61
40 U.S. CONCHOISE	513378	1	2		3	1				3	1	2	1	8			22
41 U.S. DORMELLES-LIEUREY	550717	1	1		1	3	5	3	6	1	1			9			12
42 U.S. GASNY	517078	1	1		1	3	5	3	6	1	1			9			21



Scénario 1 U9F – U12F – U15F – U18F – Seniors F

Proposition du schéma suivant :

- U9F → 25 équipes envisageable U7 – U8 – U9
- U12F → 19 équipes envisageable U10 – U11 – U12
- U15F → 22 équipes envisageable U13 – U14 – U15
- U18F → 15 équipes envisageable U16 – U17 – U18
- Seniors F → 27 équipes envisageable U19 – U20 – Senior

AVANTAGES	INCONVENIENTS
3 années d'âge par catégories	Offre de pratique inexistante (on change tout de nouveau)
Nombre important d'équipes par catégories	Interrogation sur les U12F → Foot à 5 / Foot à 8
U13 / U14 et U15 dans la même catégorie => Facilité pour les détections	Quid des compétitions régionales → Futsal et Festival U13 pitch
U15F / U18F et Seniors F on se rapproche de l'offre de pratique de la Ligue	
Catégorie U18 permet une année supplémentaire aux filles avant de basculer en seniors	

Scénario 1

U9F – U12F – U15F – U18F – Seniors F

Jours de matchs :

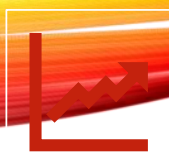
U9F : Samedi matin

U12F : Samedi matin

U15F : Samedi après-midi

U18F : Samedi après-midi en même temps que les U15F Ou Dimanche après-midi en même temps que les Séniors F (à définir, sonder les clubs ?)

Séniors F : Dimanche après-midi



Scénario 2

U9F – U11F – U13F – U15F – U18F – Seniors F

Proposition du schéma suivant :

AVANTAGES	INCONVENIENTS
Offre de pratique correspondant à ce qui est recommandé par la FFF	Offre de pratique comprenant 6 catégories contre 5 => Diminution du nombre d'équipes entre U13F et U18F
Véritable évolution pour les joueuses => ce qui resserre les écarts d'âge	La restriction de 3 joueurs peut être un frein
Mise en place des U13F = Offre de pratique régional + festival U13F pitch	
U15F / U18F et Seniors F on se rapproche de l'offre de pratique de la Ligue	
Certaines catégories d'âge se chevauchent => Plus facile à gérer pour les clubs	
Chevauchement permet également de surclasser les joueuses à potentiel si besoin	
Catégorie U18 permet une année supplémentaire aux filles avant de basculer en séniors	

- U9F → 25 équipes envisageable
U7 – U8 – U9
- U11F → 18 équipes envisageable
3 U9 – U10 – U11
- U13F → 13 équipes envisageable
3 U11 – U12 – U13
- U15F → 16 équipes envisageable
3 U13 – U14 – U15
- U18F → 15 équipes envisageable
U16 – U17 – U18
- Seniors F → 27 équipes envisageable
2 U17 – U18 - U19 – U20 – Senior

Scénario 2

U9F – U11F – U13F – U15F – U18F – Seniors F

Jours de matchs :

U9F : Samedi matin

U11F : Samedi matin

U13F : Samedi matin

U15F : Samedi après-midi

U18F : Samedi après-midi en même temps que les U15F Ou Dimanche après-midi en même temps que les Séniors F (à définir, sonder les clubs ?)

Séniors F : Dimanche après-midi



Scénario 3

U9F – U11F – U14F – U17F – Seniors F

AVANTAGES	INCONVENIENTS
Continuité de l'offre de pratique	Contrainte concernant l'offre futsal et le festival U13F Pitch
3 années d'âge par catégories hormis en U11F	On ne correspond pas à l'offre de pratique de la Ligue
Potentiel d'équipes important dans chaque catégories	Manque de maniabilité pour les clubs

Proposition du schéma suivant :

- U9F → 25 équipes envisageable
U7 – U8 – U9
- U11F → 18 équipes envisageable
U9 – U10 – U11
- U14F → 20 équipes envisageable
U12 – U13 – U14
- U17F → 20 équipes envisageable
U15 – U16 – U17
- Seniors F → 29 équipes envisageable
U18 – U19 – U20 – Senior

Scénario 3

U9F – U11F – U14F – U17F – Seniors F

Jours de matchs :

U9F : Samedi matin

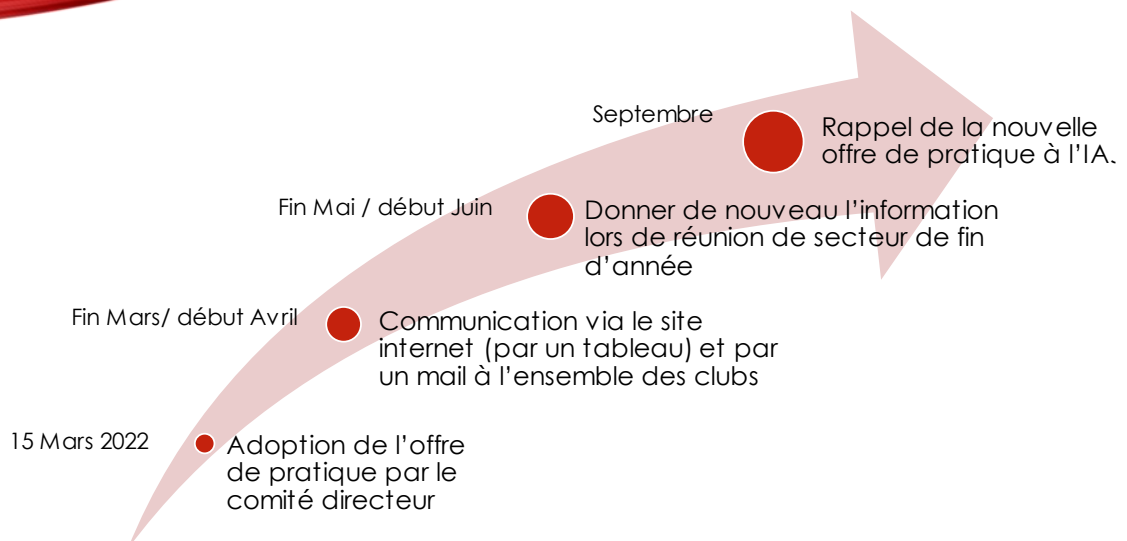
U11F : Samedi matin

U14F : Samedi matin

U17F : Samedi après-midi

Séniors F : Dimanche après-midi

PLAN DE COMMUNICATION



EN CONCLUSION

Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
25 U9F	25 U9F	25 U9F
19 U12F	18 U11F	18 U11F
22 U15F	13 U13F	20 U14F
15 U18F	16 U15F	20 U17F
27 Seniors F	15 U18F	29 Seniors F
	27 Seniors F	
108 équipes	114 équipes	112 équipes

Les 10 membres de la commission féminine présents ce sont positionnés sur le scénario 2

Le comité de direction valide la proposition de la commission féminine qui sera mis en place pour la saison 2022/2023.

Dates Coupe de France : 1^{er} tour 21/08/22, 2^e tour 28/08/22, 3^e tour 11/09/22. Possibilité de reprendre les championnats seniors le 4/09/22.

9. Les dates de fin de saison :

Comité de Direction du D.E.F. (Mardi 19h)

- 24/05/22

Dates DEF :

- 02/04/21 : Finales départementales U13 G et F à Pacy
- 23- 24/04/22 : Finales Futsal Jeunes et Seniors (à Bueil)
- 11/06/22 : JND André Corbeau à l'Hippodrome (et Foot 5)
- 15/06/22 (Mercredi à 18h30) : AG DEF au Neubourg (textes)
- 22/06/21 : (Mercredi) Inter district U13 G et F à Gacé
- 25 et 26/06/22 : Finales Coupes de l'Eure à Vernon (herbe)
- 01/07/22 (18h30) Baptême Maison du football et Soirée des Trophées « Ethique et Citoyenneté »
- 03/09/22 : Journée Arbitres – Représentant de Clubs (D1 D2 D3 D4)
- 18/11/22 : AG (comptes) en visio (Vendredi 18h)

10. Informations :

- a. La ligue de Normandie va organiser deux réunions de secteur dans le district de l'Eure, dans le courant du mois de Mai. La première aura lieu le 19 Mai à la salle des fêtes d'Angerville, une seconde réunion est à programmer (l'ensemble des membres du Comité de Direction est bien sûr convié à ces réunions)

- b. Un défibrillateur va être installé au district :
- Merci à Claire DUMONTEL qui gère l'ensemble de ce projet
Merci à Radhouane M'BAREK qui assurera la formation des salariés (date à définir en journée entre Claire et Radhouane)
Possibilité aux membres du CD de participer à cette formation (pour cela, s'inscrire en envoyant un mail à Claire)

3. Réforme des Championnats et Cellule de Veille :

Pascal LEBRET et Bruno FARINA présentent les premières propositions du Groupe de Travail. Marc ROUTIER remercie le GT pour le très conséquent travail réalisé, et ayant assisté à la dernière réunion, a noté l'implication importante de chacun et l'esprit d'échange et d'écoute entre les différents membres.

Le travail a été initié, d'abord sur la cellule de veille et ensuite sur les catégories Vétérans, Seniors, U18 et U15.

En fonction du peu de temps qui est imparti et afin de pouvoir faire une proposition complète de réforme des compétitions masculines lors de l'AG du 15/06/22, Marc a demandé à Ludovic PERRE d'animer en parallèle un groupe de réflexion spécifique sur l'organisation des U13G, qui fera un retour vers le 15/04/22 au groupe de travail.

A. Cellule de Veille :

Présentation de la nouvelle formule de la Cellule de Veille :

ARRETES MUNICIPAUX

Procédure applicable en cas de terrains impraticables,

Arrêtés municipaux pris 48 heures au moins avant la rencontre jusqu'au vendredi 17 heures :

Le club recevant transmet l'arrêté au District, au secrétariat DISTRICT@EURE.FFF.FR, à la commission Départementale des arbitres et prévient son adversaire.

Arrêtés municipaux pris après le vendredi 17 heures :

- *Cette procédure spécifique est applicable pour la période hivernale courant du 01 Novembre au 31 Mars de chaque saison.*

Obligation du club recevant :

- Afin de permettre au(x) club(s) visiteur(s) et aux officiels de prendre toutes leurs dispositions, il appartiendra au club concerné, **au moins 3 heures avant le début de la rencontre** d'informer directement le (ou les) **club(s)** ainsi que le **District** et la **CDA** de l'interdiction prononcée en lui communiquant, obligatoirement par courrier électronique envoyé de l'adresse officielle du club (domaine « lfnfoot.com »), telle qu'apparaissant obligatoirement dans l'application « Footclubs » (cf. article 4 des présents Règlements Généraux), un exemplaire de l'arrêté municipal et la fiche énumérant les rencontres concernées.

L'ARRETE MUNICIPAL DOIT ETRE CONFORME, C'EST-A-DIRE AVOIR UN NUMERO D'ENREGISTREMENT DE MAIRIE A JOUR ET NON PAS ANTI-DATE. SI CA N'EST PAS LE CAS, CELUI-CI NE POURRA PAS ETRE PRIS EN COMPTE.

Actions à entreprendre par le club hôte :

1 - Faire un mail de l'adresse officiel du club (n°duclub@lfnfoot.com) pour informer son (ou ses) adversaire et les instances, et mettre en copie :

- Le secrétariat du District : district@eure.fff.fr
- La Commission Départementale des Arbitres : cdarbitresarretes27@lfnfoot.com
- Joindre au mail une **copie de l'arrêté municipal** et le **formulaire de transmission d'interdiction** dûment complété.

2 - Téléphoner

- Au correspondant du club visiteur
- Au responsable de la commission des arbitres (06.27.15.43.81) pour qu'il puisse avertir l'arbitre de la rencontre (*voir le repositionner sur un autre match*)

Tout arrêté, intervenant à partir du vendredi après 17 heures, **et transmis moins de 3 heures avant le match concerné ne pourra être retenu**, les équipes et officiels devront alors se déplacer et la procédure en vigueur dans ce cas d'espèce devra être appliquée.

Pour rappel :

- Faute d'arrêté municipal de fermeture, seul l'arbitre a autorité pour déclarer le terrain impraticable.
- Le District aura la possibilité de mandater un de ses membres pour constater l'état du terrain en présence d'un représentant de la collectivité locale concernée, un rapport sera alors établi, par le membre désigné, à l'intention de la Commission des compétitions.
- Tout club ne respectant pas cette procédure se verra infliger une amende dont le montant est fixé par le Comité de Direction du DEF et figure dans l'annexe financière du district.
- En cas de manquement à ces dispositions, tous les déplacements effectués inutilement seront portés au débit du club fautif, aussi bien ceux de l'équipe visiteuse ainsi que des arbitres et éventuel observateur.

Etant précisé toutefois que :

- Ces dispositions concernent toutes les rencontres se déroulant les samedis après-midi et dimanche à l'exception des plateaux se déroulant les samedis matin.
- Les plateaux U7, U9 et U11 masculins et féminins sont à la charge et de la compétence des responsables de plateaux et n'entrent pas dans le cadre de cette procédure.

Conséquences des matchs reportés sur les compétitions :

Sous couvert de la Commission en charge des Compétitions,

- Les matchs reportés de championnat seniors et vétérans intervenant avant le vendredi 17 heures ne seront pas inversés lors de leur repositionnement.
- Tout match reporté du fait d'arrêté municipal **après le vendredi 17 heures** sera inversé lors de son repositionnement ainsi que tout match reporté de compétitions Jeunes et de Coupes du DEF (jeunes et seniors) que ce soit **avant ou après 17h (comme c'était déjà le cas avant)**.

La nouvelle procédure des arrêtés municipaux est validée à l'unanimité par le Comité de Direction.



GROUPE DE TRAVAIL

Propositions d'évolution

Cellule de veille et compétitions du DEF



LA NOUVELLE PROCÉDURE « ARRETES MUNICIPAUX »

- **Responsabiliser les clubs**
- **Faire simple sans surcharge de travail pour les clubs et les instances**
- **Réduire le nombre d'arrêtes de complaisance**
- **Eviter de fausser nos compétitions**





Compétitions du DEF

Vétérans



L'OFFRE VETERANS

- Une compétition unique à deux vitesses
- Tous les clubs impliqués
- Une réponse aux demandes des clubs entre compétition et loisir
- Deux phases distinctes
- Des déplacements qui restent modérés
- Permet aux clubs de ne pas rencontrer toujours les mêmes équipes
- Ne pas surcharger le calendrier
- Pas d'impact sur la Coupe Lionel BOLAND
- La saison suivante reprend sur le même schéma
- Un critérium exclusivement district qui pourra évoluer



VÉTÉRANS – PHASE 1

Proposition Critérium vétérans du DEF

PHASE 1 - "de brassage" ALLER SIMPLE - 9 JOURNEES

Groupe A	Groupe B	Groupe C	Groupe D	Groupe E	Groupe F	Groupe G	Groupe H
1 - A	1 - B	1 - C	1 - D	1 - E	1 - F	1 - G	1 - H
2 - A	2 - B	2 - C	2 - D	2 - E	2 - F	2 - G	2 - H
3 - A	3 - B	3 - C	3 - D	3 - E	3 - F	3 - G	3 - H
4 - A	4 - B	4 - C	4 - D	4 - E	4 - F	4 - G	4 - H
5 - A	5 - B	5 - C	5 - D	5 - E	5 - F	5 - G	5 - H
6 - A	6 - B	6 - C	6 - D	6 - E	6 - F	6 - G	6 - H
7 - A	7 - B	7 - C	7 - D	7 - E	7 - F	7 - G	7 - H
8 - A	8 - B	8 - C	8 - D	8 - E	8 - F	8 - G	8 - H
9 - A	9 - B	9 - C	9 - D	9 - E	9 - F	9 - G	9 - H
10 - A	10 - B	10 - C	10 - D	10 - E	10 - F	10 - G	10 - H

VÉTÉRANS – PHASE 1

Proposition Critérium vétérans du DEF

PHASE 2 - "de classement" ALLER SIMPLE - 9 JOURNEES

Groupes des premiers				Groupes des suivants			
Groupe I	Groupe J	Groupe K	Groupe L	Groupe M	Groupe N	Groupe O	Groupe P
1 - A	1 - C	1 - E	1 - G	6 - A	6 - C	6 - E	6 - G
2 - A	2 - C	2 - E	2 - G	7 - A	7 - C	7 - E	7 - G
3 - A	3 - C	3 - E	3 - G	8 - A	8 - C	8 - E	8 - G
4 - A	4 - C	4 - E	4 - G	9 - A	9 - C	9 - E	9 - G
5 - A	5 - C	5 - E	5 - G	10 - A	10 - C	10 - E	10 - G
1 - B	1 - D	1 - F	1 - H	6 - B	6 - D	6 - F	6 - H
2 - B	2 - D	2 - F	2 - H	7 - B	7 - D	7 - F	7 - H
3 - B	3 - D	3 - F	3 - H	8 - B	8 - D	8 - F	8 - H
4 - B	4 - D	4 - F	4 - H	9 - B	9 - D	9 - F	9 - H
5 - B	5 - D	5 - F	5 - H	10 - B	10 - D	10 - F	10 - H



Compétitions du DEF

Seniors



- Revenir à une vrai pyramide
- Intégrer l'évolution des compétitions LFN
- Limiter les déplacements dans les plus bas niveaux
- Garder une D1 cohérente et préparée pour la R3



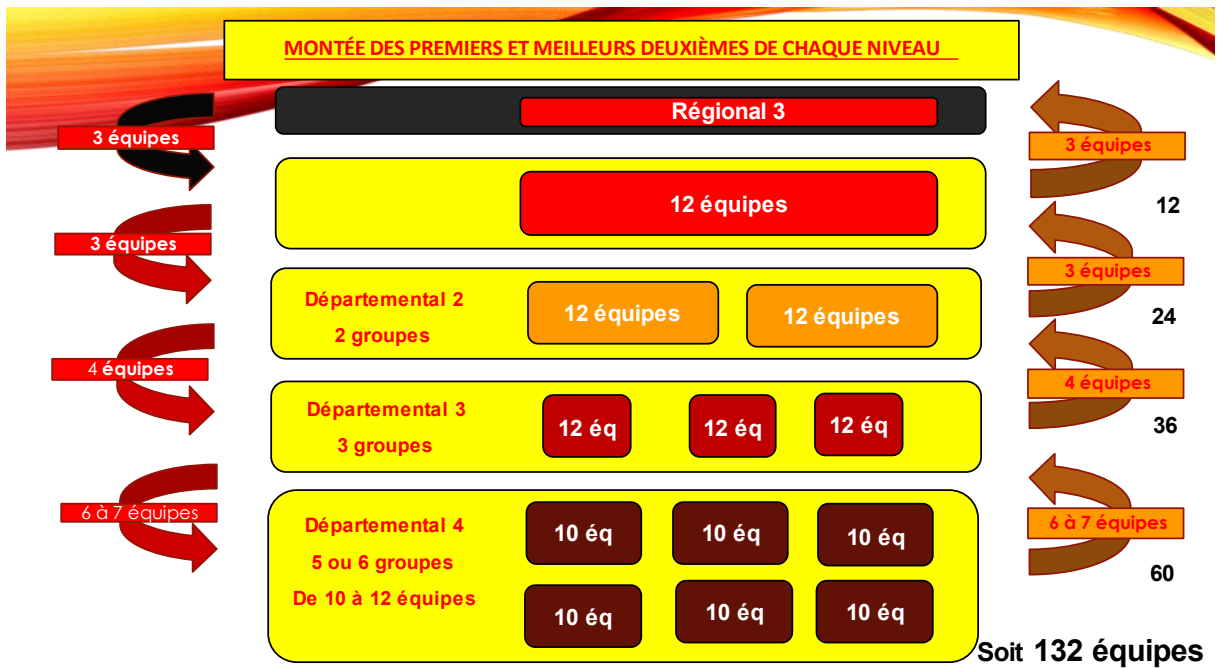


CHAMPIONNATS SENIORS

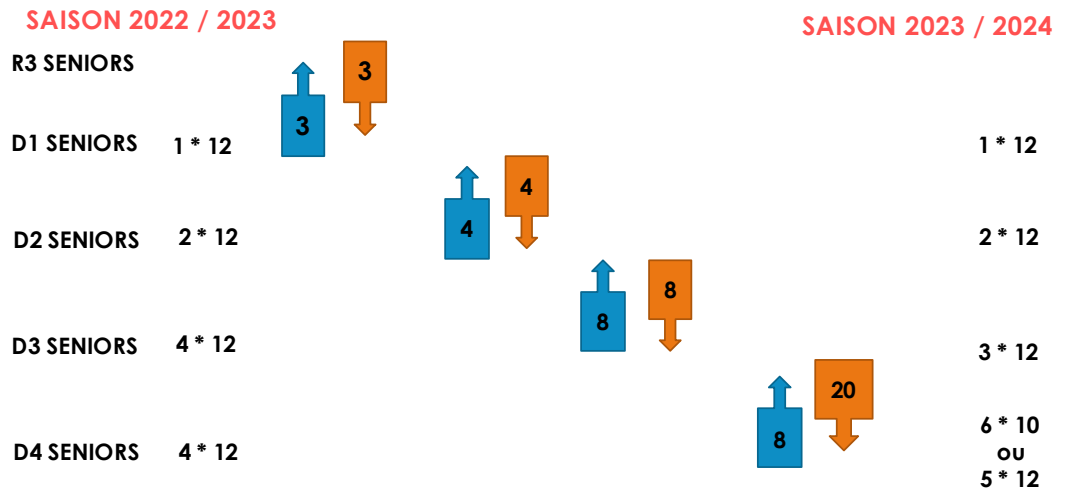
PYRAMIDE DU CHAMPIONNAT ACTUEL			
DEPARTEMENTAL 1	1 groupe de 1	3 montées en R3	12
DEPARTEMENTAL 2	2 groupes de 12	4 montées en D1	24
DEPARTEMENTAL 3	4 groupes de 12	8 montées en D2	48
DEPARTEMENTAL 4	4 groupes de 12	8 montées en D3	48
<i>commentaires</i>	<i>La pyramide initiale prévoyait 6 groupes de 12 en D4 soit 72 équipes</i>		132



PROJET PYRAMIDE SENIORS			
DEPARTEMENTAL 1	1 groupe de 12	3 montées en R3	12
DEPARTEMENTAL 2	2 groupes de 12	3 montées en D1	24
DEPARTEMENTAL 3	3 groupes de 12	4 montées en D2	36
DEPARTEMENTAL 4	6 groupes de 10 ou 5 groupes de 12	6 à 7 montées en D3	60
<i>commentaires</i>			132



MONTEES DESCENTES INTERSAISON 2023



Compétitions du DEF

Jeunes





LES OFFRES JEUNES

U13

Un groupe d'experts va plancher sur le projet

- fera des propositions au groupe de travail
- des propositions seront ensuite faites au CD



LES OFFRES JEUNES

U15 et U18

Vers une offre différenciée :

- maintien des championnats à 11 actuels
- offrir une possibilité de pratique loisir

Les modifications d'organisation des compétitions sont acceptées à l'unanimité par le Comité de Direction, elles seront soumises au vote des clubs lors de l'Assemblée générale du 15/06/2022.

4. Mouvements dans les commissions :

- FAFA / CDTIS : Christophe OLIVIER rejoint ces commissions
- Futsal – Evènementiel – Label : Bénédicte MOMBO est démissionnaire de ces commissions

Un appel à candidature est fait pour un besoin de deux personnes supplémentaires pour la CDTIS et le FAFA.

Commission Partenariat : La plaquette de présentation est finalisée et les premiers contacts avec des partenaires potentiels ont été pris. Ce travail de recherche de partenaires est un travail de longue haleine. La mise en place de cette commission comporte trois objectifs :

- a. Se donner les moyens de mieux récompenser les acteurs du football et les bonnes pratiques en réponse à des remarques de clubs disant que les instances du football sont un peu trop présentes pour punir et peut-être pas assez présentes pour récompenser. Dans ce cadre, une sous-commission « Respect des Valeurs » a été créée.
- b. Le deuxième objectif de cette commission est de se doter de moyens financiers permettant de créer plus d'emploi au district, afin d'être toujours plus au service des clubs.
- c. Enfin, l'idée de cette commission est de créer, à terme, un club des partenaires du district qui pourra provoquer une émulation autour de notre football eurois, de sorte que lors de la soirée des partenaires, ceux qui sont récompensés, rencontrent les partenaires qui aident financièrement à ces récompenses.
- d. Dernier point sur ce partenariat, si les membres du Comité de Direction connaissent des entreprises prêtes à aider le district, faites le savoir afin qu'elles puissent être démarchées.

Plan d'action Commission Formation :

Frédéric GRESSENT a pris le relais du pilotage de cette commission durant le congé de maternité de Bénédicte MOMBO, merci à lui. Cette commission travaille de concert avec l'IR2F. L'état des lieux des besoins a été réalisé et des formations vont être mises en place dès le début de la saison prochaine.

Point sur les formations FMI : Marc ROUTIER souhaite qu'une demande soit faite auprès des clubs pour connaître leurs besoins en termes de formation FMI.

Festival U13 PITCH :

La Commission d'organisation du Festival U13 est officialisée et validée par le Comité de Direction: Pascal LEBRET (pdt) – Bruno FARINA – Daniel RESSE – Ludovic PERRE – Morgan DEWILDE – Jean-Pierre LEVAVASSEUR.

5. Organisation de la reprise des réunions clubs :

Marc Routier remercie toutes celles et tous ceux qui se sont impliqués dans les visites clubs. C'est souvent un moment d'échange très intéressant et le fait que les clubs soient face aux membres du Comité de Direction du district a tendance à libérer la parole, parfois au-delà de ce que l'on espérait.

D'autre part, un plan d'action piloté par chaque responsable de pôle a été mise en place afin d'apporter des réponses à un maximum de demandes des clubs.

Du fait de la pandémie en revanche, seulement 30% de nos réunions clubs ont pu avoir lieu. Les restrictions étant levées, il convient que nous reprenions ces réunions, avec peut-être l'objectif de voir tous les clubs d'ici à la fin de l'année 2022.

C'est un travail important de la part de tous et on sait que les agendas des uns et des autres ne sont pas extensibles à souhait, mais nous avons besoin d'un engagement de chacun sur ses disponibilités.

Le contenu de la clé USB a été quelque peu modifié pour toujours présenter un document d'actualité, et il contient maintenant :

- Vidéo FOOT5
- Aides financières remises à jour
- Présentation Foot à l'école

Pascal LEBRET fait un point sur ces visites clubs :



VISITES CLUBS 2022

Point d'étape



VISITES CLUBS 03-2022

- A CE JOUR 34 CLUBS ONT ÉTÉ VISITES...
- REPRENDRE AU PUS VITE LES VISITES APRES CES CONTRAITES SANITAIRES
- NE PAS OMETTRE :
 - PRISE DE RENDEZ VOUS
 - INFORMER MURIEL FARCY, PASCAL LEBRET et MARC ROUTIER
 - RECUPERER LES DOTATIONS
 - FAIRE LES RESTITUTIONS RAPIDEMENT
 - TRANSMETTRE DES PHOTOS
- SIGNALER LES PROBLEMES RENCONTRES (REFUS DE CLUBS, etc...)
- ET LES CAS D'INDISPONIBILITE OU D'EMPECHEMENTS.
- OBJECTIF : QUE TOUS LES CLUBS AIENT ÉTÉ RENCONTRES A FIN 2022.

6. Point sur l'avancement du dispositif « Atouts Jeunes » :

Ludovic PERRE présente le dispositif :



EXPERIMENTATION ATOUT JEUNES FOOT

SPN VERNON- GRPT EPIS- US CONCHOISE-
FC GISORS VN- FCSA



SOMMAIRE

- 1 Historique - Perspectives
- 2 Les axes d'actions
- 3 Actions des clubs
- 4 Constats
- 5 Avenir du projet - Réflexions bilan
- 6 Récompense fédérale : La plaque

ETAT DES LIEUX

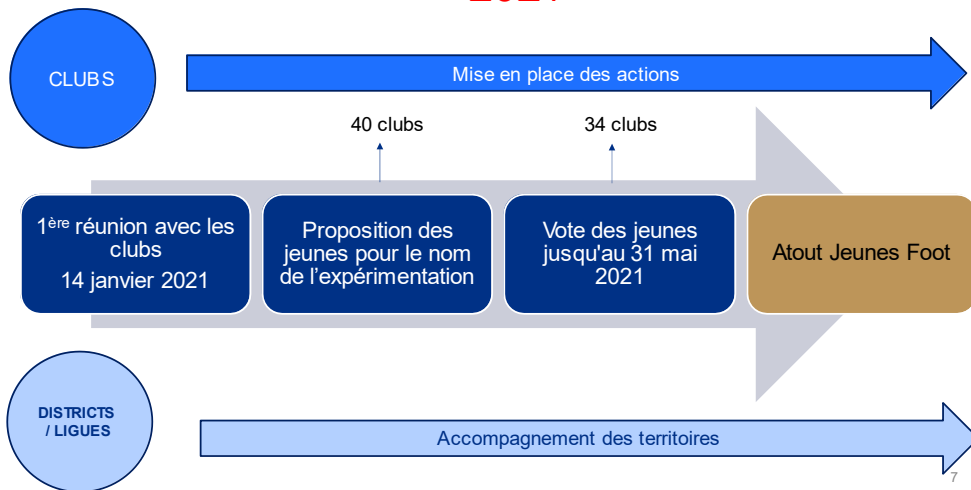
- Plus bas renouvellement par rapport aux différents districts

Faible fidélisation des jeunes	
U13	U19
10 joueurs	4 joueurs

ELEMENTS CHIFFRES
Evolution par catégorie U14G-U19G

U14-U19	2019-2020	2018-2019	% Variation	% Renouvellement et mutation	% D/L
CALVADOS	3434	3721	-7,7%	69,8%	21%
EURE	2818	3002	-6,1%	64,5%	17%
MANCHE	2789	2867	-2,7%	75,6%	17%
ORNE	1535	1577	-2,7%	71,8%	9%
SEINE-MARITIME	6063	6410	-5,4%	70,3%	36%
Total NORMANDIE	16639	17577	-5,3%	70,2%	
NIVEAU FFF	322275	336159	-4,1%	71,7%	

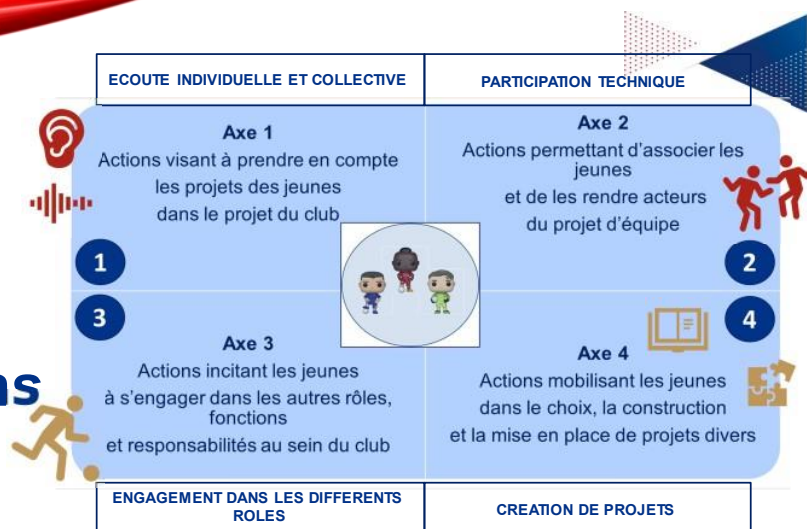
CE QU'IL S'EST PASSÉ DEPUIS LE 14 JANVIER 2021



CE QU'IL NOUS ATTEND POUR LES MOIS À VENIR...



Les 4 axes d'actions



SPN VERNON

- Axe 4 : Création de projets (Collecte alimentaire/Stages vacances)
- Axe 2 : Participation technique (Construction de séances)
- Axe 3 : Engagement dans les différents rôles (Création de tournois)



FC GISORS VEXIN NORMAND

- Axe 2 : Participation technique (Création de séances)



GROUPEMENT JEUNES DES EPIS

- Axe 1 : Conseil des jeunes
- Axe 2 : Participation technique (acteurs du Projet d'équipe (échauffement))
- Axe 4 : Création de projet (Projet éco-citoyen)



FUSION CHARENTONNE SAINT AUBIN

- Axe 4 : Création de projet (Fête du Foot – Album du club – Projet Porte-clé)
- Axe 3 : Engagement dans les différents rôles (Jeunes apprentis educs – Clip Promotion Foot Féminin)



US CONCHES

- Axe 1 : Ecoute individuelle et collective (Entretien U18)
- Axe 3 : Engagement dans les différents rôles (Jeune éducateur, Mise en place PEF, jeune arbitre)



RÉFLEXIONS - BILAN



Plus grande présence aux entraînements

Fidélisation des éducateurs

Meilleure ambiance dans les groupes (équipes et catégories)

Intégration des joueurs dans les projets des clubs

PROLONGEMENTS - PERSPECTIVES

Fidélisation des joueurs et des joueuses

Responsabilisation des licenciés (Rôle éducatif)

Attractivité des clubs

Travail sur l'identité du club

Pérenniser les actions au sein du club

Image positive auprès des collectivités

(À AFFICHER DANS VOS CLUBS)

Une plaque



Après cette présentation, il est procédé à la remise de ces plaquettes aux cinq présidents investis dans le dispositif « Atout Jeunes » afin de les remercier de leur investissement et de celui de leur club.

7. Questions diverses :

Après quelques remarques diverses, Marc ROUTIER donne la parole à Sauveur CUCURULO. Sauveur dit sa satisfaction et son plaisir d'assister au Comité de Direction.

8. Conclusion de Marc ROUTIER :

« Nous vivons le COVID depuis que notre équipe est à la tête du district. Cette situation fait que nous passons parfois beaucoup plus de temps à gérer la pandémie qu'à gérer du football. C'est vrai au niveau de l'arbitrage, avec les arbitres qui ne sont pas vaccinés, c'est vrai avec les championnats jeunes et seniors et le nombre important de matchs remis, c'est vrai dans le pôle juridique avec les affaires liées à la non-présentation du Pass vaccinal et sanitaire et c'est vrai également avec le pôle technique et le nombre d'actions importantes que nous avons dû annuler ou décaler. Malgré ça nous allons certainement finir nos championnats, notre football fonctionne et les licenciés sont au rendez-vous. Alors, encore une fois, je vous remercie tous de faire fonctionner le football eurois malgré toutes ces difficultés. »

Le Comité de Direction s'est clos à 21h30.

Prochain Comité de Direction **le mardi 24 Mai 2022.**

Le Président
Marc ROUTIER



Le Secrétaire Général
Bruno FARINA



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission d'Appel Régionale de la Ligue de Football de Normandie dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la parution sur le site internet, dans le respect des dispositions définies par l'article 190 des règlements généraux de la L.F.N.